

Situation actuelle de l'enseignement du portugais dans l'université française

OLINDA KLEIMAN
(Université Lille 3)

En guise de préambule

Les observations consignées ici sont le résultat d'une enquête de terrain, menée en fin d'année universitaire, auprès des professeurs de portugais de l'enseignement supérieur français, en vue d'apporter la contribution des lusistes aux journées d'étude de la Société des Hispanistes Français, qui les accueille en son sein, avec les catalanistes, même si le terme « hispanistes » ne le laisse pas clairement paraître, ainsi que le Président l'a fort opportunément signalé dans son discours d'ouverture. Orientée par le thème général des journées, *Transversalité et visibilité disciplinaire : les nouveaux défis de l'hispanisme*, la réflexion à laquelle j'avais été conviée s'inscrivait dans le cadre d'une table ronde sur l'enseignement. Les points essentiels proposés à l'analyse étaient l'évolution de l'offre de formation des langues ibériques au sein de l'enseignement supérieur, la place et la visibilité des enseignements de spécialité face au développement des enseignements de langues véhiculaires, la place et la fonction de la discipline dans les nouvelles configurations administratives et pédagogiques, mais aussi, pour ce qui concerne le portugais, sa place et les risques aujourd'hui encourus par les disciplines à petits effectifs.

Ce sont donc ces différents aspects qui ont guidé cette enquête pour les besoins de laquelle un questionnaire a été élaboré, avec l'aide de quelques collègues, lusistes mais pas seulement, qui ont bien voulu en étudier et en préciser les termes et les rubriques. Je commencerai donc cet exposé en disant ma gratitude à tous ceux qui, aux différents stades, ont collaboré à l'ensemble, soit en participant, de manière critique et constructive, à cette première étape de la réflexion, soit en acceptant de répondre au questionnaire avec la rigueur et la précision voulues, en dépit de la période chargée, soit encore en m'aidant à identifier des interlocuteurs dans les différentes universités où le portugais est enseigné à titre d'option. Je remercie en outre Michel Pérez, Inspecteur Général de portugais, et Adelaide Cristóvão, coordinatrice de l'enseignement portugais en France (Ambassade du Portugal), qui ont permis de préciser l'approche par une prise en compte de l'amont. Enfin, il m'incombe de faire part à la SHF de

la reconnaissance exprimée par les lusistes, visiblement sensibles à cette initiative accueillie comme l'occasion de réfléchir aux nécessaires adaptations aux exigences de l'université – et plus généralement du monde – en mutation, mais aussi d'esquisser un état des lieux, d'examiner de près une situation dont il faut bien dire qu'elle nous préoccupe tous et qui n'est probablement pas sans lien avec ces mutations que nous vivons. L'une des directives données, d'évaluer les risques pour les disciplines à petits effectifs, le dit assez.

Conformément au contexte dans lequel il s'inscrit, ce travail porte principalement sur les universités, sans pour autant ignorer les « grandes écoles », un indicateur à ne pas négliger (ce premier sondage demanderait cependant à être affiné). Il ne m'a pas non plus paru inutile de faire le point sur l'état actuel de l'enseignement du portugais dans le secondaire : comme on sait, l'existence ou pas d'enseignement de la discipline dans les établissements secondaires de la région est souvent un critère déterminant dans le maintien ou la fermeture de formations pour les instances de décision universitaires.

Le questionnaire, qui reprenait des aspects de celui produit par un groupe de travail de la CP-CNU sur les « disciplines à petits effectifs » dont j'ai eu connaissance de manière indirecte, visait à dessiner une cartographie aussi précise que possible des études lusophones, à évaluer l'évolution de la discipline dans son implantation d'ensemble – maintien des sections existantes, créations nouvelles, suppressions récentes ou en cours – mais aussi du point de vue de l'offre de formation – place des formations disciplinaires, formations conjointes, bi-langues, doubles diplômes ou autres, professionnalisation... –, de la constitution des équipes enseignantes – suppressions ou créations de postes – et des effectifs étudiants. Il offrait en outre aux enseignants, directement concernés, la possibilité d'exprimer librement leurs réflexions et leurs avis sur les problèmes qui se posent à eux dans le cadre de leur activité professionnelle.

L'état des lieux

Les 37¹ réponses reçues et un sondage des sites des universités permettent de dresser un premier constat, plutôt encourageant : non seulement le portugais se maintient sur l'ensemble du territoire, mais, dans leur double statut, de filière proposant au minimum une formation diplômante de niveau L ou d'enseignement optionnel pour étudiants d'une autre spécialité, les études lusophones ont poursuivi le développement amorcé dans les années quatre-vingts, à la

¹ Une seule des sections sollicitées n'a pas répondu.

faveur de l'implantation de l'enseignement de la langue portugaise dans le secondaire et de l'ouverture des concours (création du CAPES en 1970, de l'agrégation en 1974). 42 universités, au moins, offrent aujourd'hui un enseignement de portugais dans ces deux conditions réunies ; 16 d'entre elles sont habilitées à délivrer la licence, 14 ont une formation de master ou participent à un master interdisciplinaire, 10 interviennent dans les études doctorales. Mis en relation avec des enquêtes précédentes, ces chiffres montrent une progression significative. Dans la conférence inaugurale intitulée « La langue et la littérature portugaises dans l'enseignement universitaire français : passé, présent, avenir »², prononcée lors du colloque organisé en 1985 par la Fondation Calouste Gulbenkian sur *L'Enseignement et l'expansion de la littérature portugaise en France*, Paul Teyssier recensait 11 universités habilitées à délivrer des diplômes de 1^{er} et de 2nd cycles et une seule « formation propre d'Études portugaises, brésiliennes et de l'Afrique lusophone », mutualisant les ressources des trois universités parisiennes où le portugais était enseigné : Paris 3, Paris 4, Paris 8. Sept ans plus tard, à l'occasion du colloque *Images réciproques France-Portugal*, Anne-Marie Quint en dénombrait 32 dont 11 offrant un cursus de licence et de maîtrise³. L'heure pourrait donc être à l'optimisme... n'était la tendance à l'inversion, dont le rythme paraît s'accélérer dangereusement en ces temps de crise et de pénurie budgétaire dont les universités pâtissent.

Plusieurs sections, dont certaines où le portugais était implanté de longue date, ont vu disparaître, ces dernières années, tout ou partie de leurs enseignements de spécialité : on compte 6 fermetures de la filière LLCE, 3 du master. Ces suppressions ne sont pas toujours compensées par d'autres ouvertures. Seuls subsistent alors – si tant est qu'ils subsistent –, les enseignements de type LANSAD, souvent assurés par des chargés de cours.

On observe en outre des suppressions de postes qui ne constituent pas un phénomène ponctuel, et dont il faut par conséquent s'inquiéter. À la faveur de mutations ou de départs à la retraite, les postes de portugais libérés sont attribués à d'autres disciplines. Ces redéploiements fragilisent fortement des équipes qui sont loin d'être pléthoriques – pour utiliser un euphémisme –, quand ils ne signent pas purement et simplement la mort de la

² *L'Enseignement et l'expansion de la littérature portugaise en France*. Actes du colloque organisé par la Fondation Calouste Gulbenkian, à Paris, les 21, 22, 23 novembre 1985. Paris, Fondation Calouste Gulbenkian, Centre Culturel Portugais, 1986, p. 13-20.

³ « La langue portugaise dans l'enseignement supérieur français ». Actes du colloque *Les Images réciproques France-Portugal*, organisé à l'Assemblée Nationale par l'ADEBPA, 21, 22, 23 mai 1992. Paris, ADEBPA, 1994, p. 389-392. J'ai moi-même été invitée à faire une communication à ce colloque sur « L'enseignement du portugais dans le second degré : état des lieux après 19 ans d'expérience » (p. 379-387). Dans l'analyse présentée ici, j'ai tenu compte des constats effectués par Paul Teyssier, par Anne-Marie Quint et par moi-même, dans cette phase de construction de la discipline.

discipline dans les établissements. Les réponses au questionnaire font apparaître un nombre relativement important de suppressions depuis la fin des années 90 – 9 postes d'EC (2 PR, 7 MC, 2 ATER), 7 lecteurs – ou des déclassements –, 1 PR transformé en MC, 4 EC en 2 PRAG-PRCE –, avec des conséquences évidentes pour les sections directement touchées. Pour évaluer l'impact sur l'ensemble, il faudrait cependant connaître les créations au cours de cette même période. Trois exemples, tout à fait récents, sont en tout cas très significatifs de cette pratique de redéploiement. Sans être vraiment nouvelle celle-ci semble connaître des développements nouveaux avec la LRU, où la définition d'une politique d'établissement, dans le cadre d'une gestion autonome de la pénurie, s'opère au détriment des « petites » disciplines. Les universités concernées ont vu fondre leur équipe d'enseignants-chercheurs en l'espace de quelques années : suppression de 2 postes de lecteurs, d'un poste de MC et d'un poste de PR sur les deux existants, transformation du second poste de PR en poste de MC, pour l'une ; suppression d'un poste de PR et d'un poste de MC pour l'autre ; déclassement de deux postes d'EC en 1 poste de PRAG et 1 poste de PRCE qui deviennent les seuls postes permanents, ce qui compromet sérieusement les formations adossées à la recherche. Ces universités, pourtant, offraient un cursus complet, depuis plus de trente ans. L'une d'entre elles peut même être considérée comme un bastion historique du lusisme ; elle est la seconde, après Paris, à avoir introduit les études de portugais dans son offre de formation, dès 1921, et ses équipes sont reconnues internationalement comme ayant activement participé à l'émergence d'une recherche française sur la lusophonie et au renforcement du dispositif de la coopération non seulement avec le Portugal mais avec le Brésil et les pays africains de langue portugaise. De cette reconnaissance témoigne l'intervention de Dominique Besser, alors sous directeur des affaires bilatérales à la Direction des affaires générales internationales et de la coopération – Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture –, au colloque *Les Images réciproques* déjà évoqué :

Les pôles d'excellence que sont les centres d'études portugaises, notamment à Paris 3, Paris 4 et Paris 8 et Rennes, jouent ainsi un rôle essentiel de point de ralliement dans le dispositif de la coopération franco-portugaise⁴.

La constitution des équipes est évidemment capitale pour le développement de la discipline dans sa double dimension d'enseignement et de recherche, l'un n'allant pas sans

⁴ « La coopération universitaire France-Portugal », actes du colloque, p. 451.

l'autre pour les enseignants-chercheurs que nous sommes⁵. Dans ses meilleures configurations – les universités parisiennes et une université de province –, l'équipe de portugais se compose de 7EC (2PR, 5MCF), 6EC (1PR, 5MCF), 5 EC (1PR, 3MCF, 1EC nommé par le Portugal), 4EC (1PR, 3MCF) ; les autres ne disposent que de 3EC, voire de 2 ou même d'1. Toutes les sections bénéficient en outre d'au moins un poste de PRAG ou de PRCE – une seule exception –, d'un poste de lecteur ou de maître de langue – deux exceptions –, ainsi que de postes temporaires ou carrément précaires, qui servent de variable d'ajustement, pour couvrir au mieux les enseignements, avec tous les problèmes que cela comporte, dont le moindre n'est pas l'humain. Une instabilité permanente est ainsi entretenue et se traduit, à un moment ou à un autre, par la disparition d'enseignements. L'une des raisons invoquées pour leur suppression, notamment dans le cadre des cours de LANSAD assurés par des chargés de cours, est une carence en enseignants qualifiés. Cela ressort clairement non pas des réponses au questionnaire mais des messages de responsables de formations sollicités pour identifier d'éventuels enseignements optionnels dans les établissements ou encore de demandes qui nous sont adressées par tel ou tel directeur de « grande école » en quête d'un professeur. L'autre raison mise en avant pour justifier fermetures et suppressions de postes est le manque d'effectifs. On relèvera le paradoxe, révélateur du mécanisme d'asphyxie d'une discipline.

S'agissant des effectifs, nul ne songera à contester qu'ils constituent aujourd'hui le point faible des formations pour spécialistes et même la grande inconnue d'une année à l'autre ; ce n'est pas une spécificité lusitane, loin s'en faut. Il convient, en réalité, de distinguer deux situations, fondamentalement différentes : celle des enseignements LANSAD, celle des enseignements de spécialité. Dans le premier cas, la demande est forte : le nombre d'étudiants fréquentant ces cours est supérieur à la centaine, jusqu'à atteindre 400, alors même que des groupes ne sont pas ouverts par manque de moyens. Cela n'empêche cependant pas les fermetures, dont deux m'ont été annoncées, dans le courant de cette enquête, pour cette

⁵ Bien que cet exposé ne soit pas concerné par la recherche, on me permettra d'en dire ici quelques mots. La constitution d'équipes spécialisées dans le champ de la lusophonie est difficile, pour ne pas dire impossible dans la plupart des cas. C'est le plus souvent dans un cadre scientifique plus large, inter ou transdisciplinaire, que les enseignants de portugais trouvent la possibilité de mener à bien leurs travaux et de participer à la réflexion collective en articulant leur recherche à des thématiques, des problématiques ou des aires d'intérêt partagé. Quatre centres ou composantes au sein d'équipes interuniversitaires ou interlangues affichent encore une spécificité lusophone : le CREPAL (Centre de Recherches sur les Pays Lusophones – il s'agit de l'unique EA), le CRILUS (Centre de Recherches Interdisciplinaires sur le Monde Lusophone), le PRILAP (Pôle de Recherches Interuniversitaires sur les Pays de Langue Portugaise), le GIRLUFU (Groupe Interuniversitaire de Recherches Luso-Françaises sur l'Imaginaire). Quatre revues sont spécifiquement dédiées aux études de portugais : *Les Cahiers du CREPAL*, *Plural Pluriel*, *Quadrant*, *Reflexos*.

rentrée. L'expérience nous montre par ailleurs – et pas nécessairement dans notre discipline – que ces enseignements sont les premiers sacrifiés dans le contexte de crise actuel. Dans le second cas, les sections se trouvent quasiment toutes confrontées à un problème majeur, notamment pour ce qui concerne la LLCE dont l'existence est aujourd'hui fortement menacée. Les chiffres se situent à des niveaux très bas, allant de la quinzaine à la centaine, pour les trois niveaux de licence, la centaine étant à peine dépassée par une seule université, parisienne. Deux universités de province offrent un enseignement à distance ; c'est ce qui permet à l'une d'entre elles de préserver le présentiel en augmentant le nombre des inscrits. D'une manière générale, la filière LEA est plus recherchée, avec des effectifs allant de 24 à 79, dont la plupart se situe au-dessus de la quarantaine, confirmant ainsi l'idée que les formations professionnalisantes connaissent plus de succès. 15 universités proposent un enseignement en LEA ; 2 d'entre elles ne proposent que cette filière. Pour les autres, à une exception près où c'est l'inverse qui s'est produit, la LEA permet la survie de la LLCE, par le biais d'une mutualisation maximale des enseignements de langue, de civilisation et de méthodologie dans les deux filières. Ces mutualisations, jugées tout à fait probantes du point de vue de la rationalisation des moyens, financiers en particulier, ne sont cependant pas, en toutes circonstances, pertinentes au plan pédagogique. C'est certainement un remède dont il convient d'user avec discernement.

Le master recherche en études lusophones, qui connaît les mêmes difficultés, est encore assuré dans 8 des universités dispensant un enseignement pour spécialistes. Mais la question se pose de savoir pour combien de temps. Seules les universités parisiennes – et encore pas toutes – peuvent faire état d'un bon nombre d'inscrits : entre 25 et 39. Pour les autres, ils vont de 2 à 10, bon an mal an : sans qu'il y ait là de quoi rassurer, on peut préciser au passage que le portugais ne constitue pas une exception. La question peut se poser chaque année d'une autorisation d'ouverture et un nouveau concept semble voir le jour : celui d'« ouverture aléatoire », qui vaut aussi pour la LLCE à l'occasion. 6 des 8 sections qui maintiennent, pour le moment, un master recherche de portugais, participent à d'autres masters et introduisent la professionnalisation (voir ci-dessous). D'autres ont d'ores et déjà fait le choix de ne pas proposer de master spécifique aux études lusophones mais d'être partie prenante dans des masters pluridisciplinaires, recherche ou professionnels. C'est la seule voie qui semble viable pour l'avenir, pour la plupart d'entre nous, et ce d'autant plus que nous cumulons de plus en plus, au fil des suppressions de postes, le double handicap de faibles effectifs étudiants et d'équipes d'enseignants chercheurs dont les effectifs déjà insuffisants tendent à se réduire

encore. Très conscientes de cette accumulation des difficultés, mais aussi d'un mouvement général qui s'impose à toutes les langues et plus globalement aux SHS, les sections ont aujourd'hui modifié leur offre de formation, ou s'y emploient, au gré aussi des vagues de contractualisation, par la mise en place de parcours, de licences bilangues, de doubles cursus – L et M –, de formations professionnalisantes, par l'internationalisation et la participation à des formations transversales. Voici quelques exemples de ces offres nouvelles, en place ou à l'étude dans le cadre des préparations du quinquennal, que le questionnaire fait apparaître : parcours « Média et médiation culturelle », « Métiers de la culture et du patrimoine », « Métiers de la traduction », « ACR » (Aire culturelle romane), « Études Internationales », « Commerce Ibérique », « Négociateur Trilingue en Commerce International », « RICI » (Relations interculturelles et coopération internationale, Amérique latine), « Les Amériques » (master international), ETILA (Études ibériques et latino américaines, master international), Master ALPI (Amérique latine et péninsule Ibérique), masters doubles en partenariat international...

Une politique des langues ?

Ces créations nouvelles suffiront-elles à inverser le mouvement de « désertion » que, selon un article récemment paru dans *Le Monde*, nos formations subissent de plein fouet, au bénéfice des formations transversales définies comme la voie du succès ?⁶ L'avenir le dira. En attendant, les professeurs de portugais, qui ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts, y compris dans les responsabilités électives ou administratives qu'ils assument, peinent à comprendre l'excès d'honneur ou d'infamie que leur ont réservé les récentes déclarations de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche consignées dans un entretien accordé à *Médiapart*. Dans le contexte actuel, que nous connaissons tous, de réduction drastique des moyens, contrairement à ce que l'on laisse entendre, qu'est-ce qui peut justifier que l'on pointe du doigt une discipline – une « petite ! » langue – pour légitimer une politique de rigueur appliquée aux universités ? Était-il besoin d'une cible ? Et la 3^e langue européenne la plus parlée dans le monde, comme le rappelle le slogan de l'ADEPBA, créé par Solange

⁶ *Le Monde* du 30 mai 2012, rubrique « Des cursus enrichis et transdisciplinaires à succès ». L'article, signé par Nathalie Brafman et Isabelle Rey-Lefebvre, fait clairement cette analyse de filières « désertées » contre filières vers lesquelles on « se précipite ». Il constate une situation que, de fait, sauf à faire les autruches, on ne peut que constater. Il ne s'interroge pas sur l'amont, sur le cheminement qui a délibérément conduit à cette situation de dégradation progressive, sur une disparition programmée ; à peine y est-il fait mention, en filigrane, du choix possible d'une autre politique et d'autres modes de calcul.

Parvaux, qui ne manquait ni de perspicacité, ni de courage, ni d'efficacité dans la défense de notre discipline, était-elle la bonne ? Quel que soit l'angle sous lequel on considère la question, on mesure l'absurdité du propos et c'est peut-être ce qui lui enlève toute portée. Le rapport, au titre ambitieux *Apprendre les langues, Apprendre le monde*, daté de janvier 2012, « présenté au ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative par le comité stratégique des langues présidé par Suzy Halimi »⁷, continue à préconiser, de manière surprenante en cette époque de mondialisation à tout-va, que l'on enseigne la langue de voisinage, celle du pays frontalier. Si c'est là un critère déterminant, comment expliquer la disparition de la LLCE en Guyane, en raison d'un manque d'enseignants, et que le développement du portugais se fasse dans ce département « sans aucune aide concrète en termes de postes et d'aides à l'éducation institutionnelle » ? C'est qu'il y a loin des mots aux choses ! Si l'on examine de près le rapport mentionné, on a vite fait de s'apercevoir qu'il n'y est guère question que de deux langues, l'anglais et l'allemand. Mais par ailleurs la lettre de mission, annexée au rapport, donne clairement le la, avec son insistance récurrente sur l'enseignement de l'anglais. Qu'on en juge :

La maîtrise des langues étrangères est aujourd'hui une compétence fondamentale pour les élèves [...] C'est pourquoi j'ai décidé de mettre en place une instance de réflexion en vue de faire évoluer l'enseignement des langues vivantes, notamment l'anglais.

Au paragraphe suivant, le ministre définit la tâche assignée au comité stratégique, « qui devra envisager cet enseignement [des langues] à la fois sous l'angle de l'efficacité des apprentissages et de la pluralité des langues » ; et d'ajouter :

La question de l'apprentissage précoce des langues, et plus particulièrement de l'anglais, est un autre enjeu majeur de notre société, qui devra retenir toute notre attention. [...] J'ai notamment demandé au CNED de concevoir un service d'apprentissage de l'anglais pour l'ensemble des publics et pour tous les niveaux. Vous veillerez à ce que cette offre, que je souhaite ambitieuse, s'inscrive de manière cohérente dans la politique des langues vivantes en France.

On prône la pluralité, la diversité linguistique ; mais on promeut le quasi monolinguisme que l'on justifie parfois, lorsque l'on s'en donne la peine, par le prétexte des choix du public.

La demande existe, pourtant. Ce qui n'existe pas, ce sont les moyens d'y répondre, parce que la politique des langues est bien celle qui se donne à connaître dans cette lettre de mission. Je ne suis pas parvenue à me faire une idée précise de la situation dans les « grandes écoles » qu'il faudrait pourtant associer à cette réflexion. Si je compare deux listes que j'ai pu

⁷ Rapport consultable en ligne : <http://eduscol.education.fr/langues/actualites/rapport-halimi>

constituer mais qui comportent de grandes incertitudes, le portugais aurait disparu des enseignements d'une dizaine d'entre elles. Certaines cependant le maintiennent au concours d'entrée, avec parfois des épreuves communes à plusieurs, et ont construit des partenariats avec le Portugal et le Brésil (HEC/ São Paulo ; Sciences-Po Bordeaux/ Coimbra). L'enseignement est toujours assuré à l'ENA, à l'ENS-Fontenay, à l'ESCE La Défense, à l'ENSAE, ENSTA Bretagne, Supélec, à sciences-Po, Bordeaux, Poitiers et Paris (plus de 100 étudiants, 3 enseignants) et la recherche est présente à l'EHESS. La langue portugaise semble connaître un regain de faveur, notamment en raison d'un intérêt soudain pour le Brésil, et d'aucuns s'étonnent « d'apprendre que les postes au concours ont été supprimés à un moment où l'on nous demande d'ouvrir des cours de portugais dans les grandes écoles, notamment pour favoriser les échanges d'étudiants avec le Brésil ». À l'heure des fusions tous azimuts et des « rationalisations » budgétaires, des créations avec regroupement (ENSTA/X) sont envisagées dès cette rentrée. Les avis, pourtant, ne sont pas concordants : l'inquiétude, pour ne pas dire le sentiment que l'enseignement, y compris dans le cadre de doubles diplômes de qualité, de masters en partenariat, avec des effectifs acceptables, est suspendu à la seule volonté d'une administration qui ne rêve que d'y mettre un terme, est aussi ce qui ressort de cette enquête. Le même directeur qui s'étonne de la suppression des concours conclut : « mais l'on connaît malheureusement la ligne politique actuelle concernant l'éducation ». On ne saurait mieux dire ce tiraillement entre le discours et les intentions affichées, d'une part, et les moyens alloués d'autre part. Dans le contexte de la LRU, où les universités se sont vu confier la responsabilité de gérer des moyens amputés, on voit bien où les premières coupes se font. Les « petites » langues sont de toute évidence les premières victimes d'une politique de restriction budgétaire qui laisse peu de place aux marges de manœuvre.

On comprend bien, dans ces conditions, que toute suppression de poste peut être fatale. On a le sentiment d'assister à une destruction que l'on nous présente comme naturelle et inéluctable, résultant de cette double pénurie évoquée plus haut — les effectifs réduits et le manque de professeurs —, comme si ces deux carences n'étaient pas liées. Cette destruction a son origine dans la mise en place de recrutements irréguliers en 2005, suivis de la disparition du CAPES en 2008 et de l'Agrégation en 2010 qui pénalisent lourdement tout à la fois l'enseignement universitaire et l'enseignement du second degré : 20% des enseignants du secondaire sont contractuels ou vacataires et, à l'université, les postes précaires représentent une part importante qu'il faudrait chiffrer. Qu'est-ce qui justifie, dans ces conditions, que le

portugais soit la SEULE langue vivante qui n'aura eu aucun recrutement en 2012⁸, alors même que l'enseignement dans le secondaire évolue favorablement, si l'on en juge par les données communiquées à la fois par l'Inspecteur Général de portugais et par la coordinatrice de l'enseignement portugais en France ?⁹ La demande et l'offre de formation existent en amont du supérieur. Quelques données :

- Dans le secondaire : progression régulière depuis 2001, d'environ 5% par an, 48% de 2001 à 2011

- 14420 élèves dans le primaire, soit 50% du total

- Les sections internationales connaissent un vif succès : elles ont été multipliées par 8 en 10 ans. Elles sont fortement soutenues par le Portugal, comme l'enseignement supérieur du reste (3 centres de langue portugaise, 4 chaires, 11 lectorats, 3 bourses mis à la disposition de l'université française). Il faut cependant s'attendre, dès cette année, à une importante réduction du nombre des enseignants pris en charge par le Portugal, ce qui ne fera qu'aggraver une situation déjà insoutenable.

- 26 sections européennes (7 nouvelles en 2011, dont 6 en Guyane) et, en amont, 56 classes de 6^e bilangues (anglais), 4 de plus qu'en 2010. Plusieurs sections européennes ont cessé de fonctionner faute d'un enseignement suivi en lycée et parfois par manque de professeurs. L'insuffisance du vivier des enseignants freine, à tous les étages, le développement d'une discipline que la suppression des concours a enfermée dans un cercle infernal dont il n'y a, par définition, pas moyen de sortir : pas de concours, pas de professeurs, pas de professeurs, pas de formations, pas de cohérence dans les formations, pas d'élèves, pas d'élèves, pas d'étudiants. À l'heure où l'on parle d'« attractivité » et de coopération internationale, alors même qu'il existe un partenariat stratégique pour la coopération dans le domaine professionnel, signé en 2008 avec le Brésil, et que ce même Brésil, 6^e puissance économique du monde, développe un programme ambitieux de formation internationale de ses étudiants et de ses enseignants dont les universités françaises seront aussi bénéficiaires, il faudrait admettre que l'attractivité se construit. Mais pas sans moyens. Les circonstances me conduisent à faire état des efforts considérables déployés depuis plus d'un an par le Professeur Thomas Earl, de l'université d'Oxford, pour faire en sorte que la chaire King's John II des Études de portugais survive à son départ en retraite. Pour garantir cette survie, il a été convié à

⁸ On peut sans doute se réjouir, en décembre 2012, du rétablissement du CAPES de portugais. Ce retour, qui n'est que justice, ne saurait pourtant répondre de manière satisfaisante aux besoins de la discipline.

⁹ Source : « Repères et Références statistiques de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance », DEPP. Texte consultable sur <http://www/education.gouv.fr>

réunir les fonds qui permettront de couvrir les £100000 annuelles que représente le traitement lié à la prestigieuse chaire, en faisant appel à des organismes publics et privés, en Angleterre, au Portugal et au Brésil. On m'accordera que nous avons là un signe puissant pour l'avenir de nos langues !